Les cabaretiers se révoltent

La visite de rez-de-chaussée d'hyest amené la rencontre d'un ubriaque, le malfaiteur jugea bon de monter sur degrés d'un escalier bon-bella.

Armé d'un poignard et d'une serpette, dite faucille, le malfaiteur gravit les étages.

A peine atteint, arrêté par un premier qu'entendant du bruit, il redescendit précipitamment, laissant tomber in lampe à pétrole, une soutane et sa serpette, puis il prit la fuite.

Le brait qu'il avait perçu était seulement dû au cabaretière qui, ayant entendu dans les escaliers certaines choses anormales, descendait pour s'assurer, ne ce qui se passait.

Ils ne rendirent bientôt compte du cambriolage dont ils venaient d'être victimes. Vite, et c'était leur seule ressource, ils prévinrent M. Martin, commissaire de police de l'endroit. Celui-ci fit les constatations d'usage et saisit le poignard et la serpette.

Le cambrioleur arrêté

Ancien indice spécial ne pouvait faciliter la tâche du commissaire de police, mais prévi et pervint cependant à découvrir le coupable.

Il changeait vos garde champêtre de montrer à tous les habitants la serpette retrouvée sur les lieux afin d'en connaître le propriétaire.

Le garde s'acquitta bien de sa mission. L'urant monter au jeune Mitry, habitant la commune, celui-ci déclara aussitôt : « Ça, c'est à moi, frère Richard !

La renseignement était précieux. Immédiatement, une perquisition fut faite chez Richard Mitry, auquel le décrochera d'une pièce de bouteille d'eau-de-vie, qui lui formellement reconnu par les époux Canon.

Ces preuves étaient édifiantes et on arrêta Richard Mitry.

Une autre chose aussi bonne vint compléter cette première détaile : le poignard retrouvé sur les lieux fut montré à ses voisins de Mitry ; celle-ci déclare qu'il était bien la propriété de son voisin lorsqu'il en cambrioler.

Aucun doute n'était donc plus possible.

A l'instruction, plusieurs témoins craignent Mitry tant on le considérait comme dangereux. Remarquons à ce sujet que le bonnet d'évêque